



Les Petites et Moyennes Mutuelles, comme les Français, attendent que la couverture santé et les moyens alloués à la solidarité nationale entrent ENFIN dans le débat

.

Après avoir rencontré les Etats-majors de campagne et interrogé par écrit les candidats à l'élection présidentielle,

ADPM FEDERATION

est

consternée

par l'approximation

et l'inconsistance

de leurs réponses

. Il

est en effet paradoxal

, que l'avenir du système de santé

,

sujet d'inquiétude

majeur

pour

les Français en ces temps de crise,

soit

,

dans les débats qui entourent la Présidentielle 2012

,

maintenu dans

un

silence assourdissant

, alors que les questions de santé

LE TRAVAIL, MAIS... TOUJOURS PAS LA SANTE !

Écrit par ADPM FEDERATION

Vendredi, 04 Mai 2012 11:34 - Mis à jour Vendredi, 04 Mai 2012 11:38

n'en demeure
nt
pas moins
contingent
es
à tout projet de gouvernement.

A un moment où près d'1 français sur 5 renonce à des soins ou les diffère, il est plus que temps
s d'entendre les candidats
préciser
clairement leur
projet quant à
l'organisation de l'Assurance maladi
e et de la solidarité n
ationale
,
qui
ne doit plus souffrir
de
s
mesurettes et oukazes
pris
p
ar les gouvernements successifs depuis 30 ans.

LE TRAVAIL, MAIS... TOUJOURS PAS LA SANTE !

Écrit par ADPM FEDERATION

Vendredi, 04 Mai 2012 11:34 - Mis à jour Vendredi, 04 Mai 2012 11:38

Quel que soit le résultat, la refondation du système de santé et la définition d'un modèle social durable pèsera sur le quinquennat :

- ADPM FEDERATION continuera de se mobiliser pour que l'assurance maladie voie son rôle renforcé au travers de sa gestion unique du régime obligatoire.

- Les petites et moyennes mutuelles sont plus que jamais attachées au conventionnement « assurance maladie/praticien » qui doit rester le fondement de l'accès aux soins

.
Il n'appartient pas aux complémentaires santé de devenir la variable de substitution qui éponge les reports successifs de financement de l'assurance maladie, mais à l'Etat de réguler les dépassements dans le respect à la lettre des conventions signées entre les praticiens et l'assurance maladie.

- ADPM FEDERATION restera vigilante quant au respect du LIBRE CHOIX de la complémentaire santé, tout comme elle le sera sur la liberté de remboursement des mutuelles, qui doit rester du seul ressort des organismes complémentaires, sociétés de personnes et organismes de droit privé.

- Elle veillera à ce que les avantages exorbitants des contrats collectifs soient redéfinis dans un souci d'équité envers les souscripteurs de contrats individuels

.

LE TRAVAIL, MAIS... TOUJOURS PAS LA SANTE !

Écrit par ADPM FEDERATION

Vendredi, 04 Mai 2012 11:34 - Mis à jour Vendredi, 04 Mai 2012 11:38

- ADPM FEDERATION fera respecter les droits fondamentaux en matière de contrôle des mutuelles par l'ACP. Elle continuera d'œuvrer pour une transparence accrue et pour prévenir tout conflit d'intérêt

:

aucun

contrôle ne devra être effectué sans qu'une charte digne de ce nom

n'

ait défini les droits et obligations

des vérificateurs et vérifiés

.

- Enfin, ADPM FEDERATION s'opposera à toute nouvelle taxation et continuera de demander la suppression de la TSCA.